

PLAN DE CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE

FICHE 10 – HYBRIDER LA FORMATION DANS UN CONTEXTE CONTRAINT

■ **Éléments de définition** – Une formation hybride désigne une organisation des activités pédagogiques qui s'effectuent **à la fois en présentiel et à distance**. Loin d'être une simple juxtaposition d'activités pédagogiques présentielles et à distance, l'hybridation est **un continuum** entre l'ensemble des enseignements proposés aux étudiants.

Au sein de ce *continuum*, la position du curseur entre la part de présence et la part de distance peut être très variable. Elle dépend en effet de nombreux facteurs qu'il appartient à chaque établissement et à chaque équipe pédagogique d'apprécier, en toute autonomie : contraintes de locaux et de « jauge » à ne pas dépasser dans chaque salle ou amphithéâtre, types d'enseignements (théoriques ou pratiques), nombre d'étudiants, année d'études, caractère plus ou moins professionnalisant de la formation etc.

Malgré l'importance de ces contraintes, les établissements ne sont pas démunis. Avec le développement des usages de plateformes LMS (de type Moodle), la plupart des enseignements présentiels intègrent désormais une dimension en ligne qui va de la « simple » mise à disposition de documents PDF, jusqu'à l'organisation de classes virtuelles, de tchats ou de webinaires.

■ **Contexte pédagogique contraint à la rentrée 2020** – A ce stade, et même s'il existe beaucoup d'incertitudes concernant les conditions d'accueil des étudiants dans les établissements d'enseignement supérieur à compter du mois de septembre 2020, une chose semble néanmoins se dessiner : la situation sanitaire pourrait rendre impossible une reprise de l'année dans les conditions habituelles. Le protocole sanitaire emportera ainsi un « mode différent et inédit » d'activité qui ne deviendra évidemment pas la norme dans les années à venir – même si cela peut conduire à faire évoluer certaines pratiques pédagogiques.

Qu'il s'agisse du nombre limité d'étudiants qui pourront vraisemblablement être admis dans un amphithéâtre ou une salle (en raison de la distanciation physique) ou des contraintes pesant sur les modes de circulation qu'il conviendra de sécuriser, les modes d'enseignement devront nécessairement s'adapter et recourir, dans une mesure qui dépend de chaque équipe pédagogique, à des outils numériques. Ceux-ci n'ont évidemment pas vocation à devenir la norme et à remplacer, à terme, toutes les activités en présentiel. Mais ces outils numériques doivent permettre, aujourd'hui, d'assurer une continuité pédagogique en période de crise sanitaire et, demain, de mieux scénariser nos enseignements, de les rendre plus aisément accessibles à des publics divers (particulièrement en formation continue) et, enfin et surtout, de valoriser et rendre plus interactifs encore les enseignements en présentiel qui demeureront essentiels.

■ **La « mesure » du distanciel** – La réflexion à mener dès maintenant dans les équipes pédagogiques doit apporter une réponse à la question suivante : **quelle est la part du présentiel**

absolument nécessaire et la part du distanciel possible ? Comment garantir le maintien du lien pédagogique et de l'acquisition des savoirs et des compétences en cas d'usage important du distanciel ? Même si les conditions d'accueil des campus et des bâtiments seront évidemment déterminantes, il est essentiel de se poser la question « in abstracto » de l'apport du présentiel par rapport au distanciel (et inversement) : pour tel type d'enseignement, de discipline et d'année, cette « heure de cours » en présentiel gagnerait-elle à être dispensée en distanciel (à supposer bien sûr que ce distanciel ne se limite pas à un seul dépôt du cours sur la plate-forme utilisée par l'ENT) ?

Plusieurs questions doivent ainsi être posées :

- ***Selon la nature des enseignements :*** CM/TD/TP. Le distanciel peut, par exemple, être privilégié pour les formats par nature moins interactifs (de type CM). Mais plus généralement, au sein d'un même enseignement (CM, TD ou TP), certaines heures pourraient être effectuées à distance (par exemple des TD en mode projet, ou des séquences reposant sur le modèle de la classe inversée). Peut également être envisagé un cours se déployant, avec captation vidéo, dans une première salle et retransmission dans une seconde salle.
- ***Selon les profils ou besoins des étudiants :*** l'hybridation se pose en des termes différents pour des étudiants qui n'ont pas de difficultés d'accès et d'usage du numérique pour apprendre, des étudiants à besoins spécifiques (salariés, sportifs de haut niveau, étudiants en situation d'handicap...) ou en difficulté scolaire.
- ***Selon l'avancement des étudiants dans leur cursus de formation :*** l'hybridation peut prendre des formes diverses selon que les étudiants sont plus ou moins avancés dans leur cursus et ont déjà plus ou moins appris à travailler en autonomie.
- ***Selon les modalités de formation :*** les différents publics (formation initiale, formation en apprentissage, formation continue) ont des besoins de flexibilité (et donc notamment d'hybridation) différents.
- ***Selon les types de diplômes :*** l'hybridation peut être mise en œuvre de façon spécifique pour les Licences, les Masters, les DUT, les Licences professionnelles, etc.
- ***Selon l'évolution des conditions sanitaires :*** la question de l'hybridation se posera peut-être de façon très différente au semestre 1 (qui est la priorité à ce stade) et au semestre 2.
- ***Selon la nature du distanciel :*** pour sa partie numérique, l'hybridation peut revêtir un très grand nombre de formats, en cohérence avec les objectifs pédagogiques : documents déposés sur une plate-forme, vidéos a-synchrones, classes virtuelles, webinaires, tutorat à distance, etc. La liberté pédagogique s'exerce dans toute sa diversité en présentiel comme à distance.

■ **Prise en charge dans les services d'enseignant** – La question de la prise en charge des activités hybridées dans les services d'enseignement est légitime. Elle appelle une réponse qui relève de l'autonomie de chaque établissement, lequel a le plus souvent déjà adopté un référentiel d'équivalence horaire pour des activités pédagogiques particulières (encadrement de stage, suivi de mémoire, etc.), voire pour l'enseignement à distance.

Le décret n° 2017-619 du 24 avril 2017 complète l'article D. 611-10 du Code de l'Éducation de la manière suivante : « Les enseignements délivrés dans le cadre des formations des établissements d'enseignement supérieur peuvent être dispensés soit en présence des usagers, soit à distance, le cas échéant, sous forme numérique, soit selon des dispositifs associant les deux formes ». Indépendamment des modalités retenues, un enseignement vise les mêmes exigences en termes d'apprentissage et d'accompagnement. Il n'y a donc aucune raison de réduire la prise en compte des heures de service du fait du recours à l'enseignement à distance (la confection du cours et sa mise à disposition nécessitent toujours un encadrement et un accompagnement fort et spécifique de la part de l'enseignant).

■ **Évaluations : anticiper une possible situation sous contrainte**

Dans l'hypothèse où les regroupements importants d'étudiants en salle d'examen seraient encore difficiles à mettre en place à l'issue du premier semestre et où un nouveau confinement interviendrait à l'automne, il peut être prudent d'anticiper un certain nombre de difficultés. Dans la période où les équipes pédagogiques précisent les modalités d'évaluation des enseignements 2020-2021, il peut être intéressant de prévoir, si nécessaire, une **adaptation des modalités de contrôle des connaissances et des compétences** (qui tiennent compte des contraintes et de l'impact éventuel du distanciel), en veillant au respect du principe d'égalité pour les conditions d'examens finalement retenues.

Devant ces incertitudes et même si des **examens à distance peuvent parfaitement être organisés**, il est **également possible de privilégier le contrôle continu** (en particulier en premier cycle, comme le prévoit l'arrêté Licence de 2018). Il permet d'engager des évaluations sans attendre la fin du semestre et de vérifier par étapes la progression de l'étudiant. Il peut prendre différentes formes en fonction des acquis que l'on cherche à évaluer :

- Proposer des évaluations diagnostiques pour permettre aux étudiants de prendre conscience de leurs besoins d'apprentissage et aux enseignants d'ajuster les activités d'apprentissage ;
- Proposer des « flash test » en début de séance de TD pour vérifier les acquis proposés en cours magistral (présentiel ou distanciel) ;
- Se servir des manipulations de TP pour évaluer le travail des étudiants ;
- Mettre en place des quizz ou QCM à distance sur des temps très courts à partir de banques de questions construites par l'ensemble de l'équipe pédagogique ;
- Mettre en place des travaux individuels ou en groupe à distance avec retour dans un temps limité ;
- Mettre en place des oraux individuels ou en groupe à distance en utilisant les systèmes de visio-conférences disponibles dans l'établissement ;
- Mettre en place des travaux individuels ou en groupe sous la forme de projets tuteurés, filés tout au long du semestre, mobilisant des connaissances et des compétences transversales qui seront évaluées en même temps ;
- Favoriser l'auto-évaluation ainsi que l'évaluation par les pairs ;
- Concevoir des évaluations intégratives qui permettent d'évaluer les apprentissages de plusieurs cours.

■ **Aides pour l'hybridation** – L'hybridation ne requiert pas que l'ensemble des enseignants élaborent, individuellement, toutes les ressources numériques qui leur sont nécessaires. Elle peut être grandement facilitée par la prescription de l'enseignant à ses étudiants de **ressources numériques existantes et de qualité**. Ces ressources existent, sont libres de droits et sont nombreuses (env. 34 000 ressources), dans tous les champs disciplinaires. Voici quelques URL qui les recensent :

- Les Universités Numériques Thématiques : <http://univ-numerique.fr/>
- France Université Numérique – Moocs : <https://www.fun-mooc.fr/>
- France Université Numérique « Je contribue » : <http://www.fun-ressources.fr/>
- Sup-numérique : <http://www.sup-numerique.gouv.fr/>
- Vidéothèque numérique de l'enseignement supérieur <https://www.canal-u.tv/>

Les établissements disposent dans la grande majorité de **services d'appui** efficaces dans les usages du numérique en pédagogie (qui ont notamment été renforcés dans les dernières années avec les projets PIA3 NCU lancés par l'Etat), souvent organisés en réseaux :

- Services de formation à distance : <http://www.fied.fr>
- Services TICE et audiovisuels : <https://www.anstia.fr>
- Services Universitaires de Pédagogie (SUP) : <https://www.reseaudessup.fr>

Ces services travaillent au quotidien à l'accompagnement des enseignants dans leurs pratiques pédagogiques (ateliers de formations, organisation de temps de partages, kits pédagogiques, soutiens individualisés, ...). Plus encore dans un contexte contraint comme celui que nous connaissons, ils sont d'une aide essentielle pour accompagner les enseignants dans leurs projets d'hybridation et pour leur mise en œuvre.

Enfin, un travail est actuellement en cours avec les **UNT et le GIP Fun-Mooc** afin de pouvoir très rapidement proposer, sur **Fun-Campus**, des ressources pédagogiques qui permettront d'hybrider les enseignements, voire d'organiser un enseignement entièrement à distance pour les étudiants internationaux qui ne pourront se rendre en France durant le premier semestre. Par ailleurs, un **MOOC « Apprendre à enseigner à distance »** devrait rapidement être mis à disposition des équipes pédagogiques.

■ Documentation en ligne

- [1] : 14 composantes d'un dispositif hybride (enquête menée auprès de 6 pays européens dans le cadre du projet de recherche Hy-Sup, 2009-2012) : <http://prac-hysup.univ-lyon1.fr/webapp/website/website.html?id=1578544&read=true&pagelid=1730>
- [2] : Développer un cours en formation hybride. <https://www.enseigner.ulaval.ca/ressources-pedagogiques/developper-un-cours-en-formation-hybride>
- [3] : Prendre de la distance ! Enjeux pédagogiques d'un parcours de formation hybride. Archambault, M. (2019). <https://www.youtube.com/watch?v=IVxbctkgk4&feature=youtu.be>
- [4] : [Et pour aller plus loin : revue Distances et Médiations des Savoirs \(avec le soutien du CNED\) :](https://journals.openedition.org/dms/) <https://journals.openedition.org/dms/>
- [5] : Guide de mise en pratique de l'enseignement hybride <http://e-learningbretagne.blogspot.com/archive/2017/04/05/guide-de-mise-en-pratique-de-l-enseignement-hybride-3090352.html>
- [6] : Guide des bonnes pratiques de l'enseignement en ligne <https://www.enseigner.ulaval.ca/guide-web/guide-des-bonnes-pratiques-de-l-enseignement-en-ligne>
- [7] : Outil d'aide à la décision pour les examens à distance (UNESS-Université Numérique-FIED, 2020) : <https://ressources.uness.fr/data/pdf/modalites-examen-a-distance.pdf>
- [8] : Rythme de l'enseignement hybride au cours des cinq semaines de formation, dans Enseignement hybride d'un module d'informatique pour non spécialistes. Vincent Berry , Philippe Gassin , Johanna Bezeghiche , Claude Causse et Olivier Ducos. Actes de la 9ème conférence des Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement (TICE 2014) : https://www.researchgate.net/figure/Rythme-de-lenseignement-hybride-au-cours-des-cinq-semaines-de-formation_fig2_281298805
- [9] : Vers une typologie des dispositifs hybrides de formation en enseignement supérieur (Burton *et al.*, 2011) : <https://www.cairn.info/revue-distances-et-savoirs-2011-1-page-69.htm?contenu=article>